

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for Metz, Alsace-Lorraine, France, and Paris.

Le Lorrain

Rédaction et Administration :
14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 24

ANNONCES
La petite ligne 30 Fr.
RECLAMES
La ligne 80 Fr.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal
14, rue des Clercs, à Metz
et dans toutes les Annonces à l'étranger.

La Crise de la Main-d'Œuvre agricole

Toutes les monographies régionales enregistrent les mêmes constatations au sujet de la crise de la main-d'œuvre agricole : celle-ci s'accroît de plus en plus. Les causes en sont connues, pour avoir été maintes fois exposées. Mais on est beaucoup moins renseigné sur les conséquences de la dépopulation des campagnes.

« Les conséquences d'ordre économique d'abord » on sait que pour remédier à l'insuffisance désastreuse de la main-d'œuvre agricole ; dans certaines régions, il a fallu faire appel soit à des travailleurs français des contrées mieux pourvues, soit à des travailleurs étrangers. Les avantages matériels des émigrations temporaires d'ouvriers français ne sont pas contestables. D'une part, ils rapportent chez eux, normalement, quelques centaines de francs qui leur permettent de faire subsister leur famille et d'améliorer le lopin de terre qu'ils peuvent posséder. D'autre part, l'arrivée des auxiliaires a permis, dans les pays riches, des cultures intensives impossibles sans eux. Mais il n'y a pas lieu de se réjouir autant quand on envisage les choses du point de vue moral et social.

La diffusion du machinisme, autre conséquence de la dépopulation rurale, présente aussi, à côté d'avantages indéniables, de très sérieux inconvénients. Le collaborateur de la Croix signale le plus grave d'entre ces derniers : « Les machines, écrit-il, favorisent le dépeuplement de nos campagnes. L'effet dépeuplant des batteuses à vapeur, notamment, qui privent les ouvriers de salaires d'hiver, a été constaté à maintes reprises. Même, des écrivains qui d'ordinaire ne sont pas d'un interventionnisme bien accentué, ont été jusqu'à demander que, pour les prohiber, l'Etat intervienne avec l'autorité de la loi. De même, la faucheuse et la moissonneuse, qui diminuent les plus gros salaires de l'année, en compromettant le budget de l'ouvrier agricole, l'ont incité à venir à l'usine. »

Les cultivateurs ont cherché un autre moyen encore de remédier à la crise de la main-d'œuvre : ils ont transformé leurs cultures. Ce système, comme les précédents, n'est pas sans danger. Prenons les cas, très fréquents, de la substitution de l'herbage au labour. Il semble bien qu'individuellement, le propriétaire qui aura fait cette substitution y aura trouvé quelque profit ; si ne l'eût pas réalisé sans cela. Mais, économiquement, on ne peut pas s'arrêter à cette simple considération. Il faut se demander si la collectivité a lieu de se louer d'un tel changement. Eh ! bien, non. Car, à supposer qu'une telle pratique se généralise, elle ne manquerait point d'aboutir à une diminution notable de la production en céréales, et cette diminution devrait à bon droit être tenue pour fâcheuse au point de vue de l'économie nationale. Le collaborateur de la Croix signale, à ce propos, l'expérience faite par l'Angleterre, qui en ressent aujourd'hui gravement les effets.

La Journée

Guillaume II est arrivé hier après-midi à Gênes et est reparti à 10 heures pour Carlsruhe.

Au Reichstag, hier mercredi, suite de la discussion en deuxième lecture du budget de la guerre. M. Haegy défend les Alsaciens.

Le secrétaire d'Etat aux finances a annoncé à la commission qu'un projet de loi augmentant les droits de douanes sur les vins importés en Allemagne sera nécessairement soumis au Conseil fédéral.

L'Exposition du livre a été ouverte hier à Leipzig.

Le comité directeur de la Fédération des gauches s'est réuni hier matin, sous la présidence de M. Briand et a rédigé un manifeste adressé à la France, dans lequel il est dit aux électeurs qu'ils doivent continuer dimanche l'œuvre laïque, sociale, démocratique, nationale qu'ils ont commencée le 26 avril.

Le rendement des impôts indirects et monopoles en France, pendant le mois d'avril 1914, atteint 370.156.500 francs, en augmentation de 1.971.500 francs sur les évaluations budgétaires, et en diminution de 2.507.300 fr. sur les recouvrements du mois correspondant de 1913.

Deux officiers de Verdun ont été punis pour avoir fait de la propagande en faveur du général Maitrot.

Les opérations du général Gouraud ont produit dans toute la vallée de l'Oued Ouerga une impression d'autant plus profonde que les repaires détroits étaient regardés par les tribus comme inexpugnables.

L'Italie se défend d'envoyer des armes « dans un but ténébreux » en Albanie.

Une note officielle italienne demande, pour l'Italie, une politique plus indépendante dans le sein de la Triple-Entente.

La grève des officiers de la marine marchande des ports espagnols se déroule sans incident.

Il n'y a pas de changement à signaler dans l'état de l'Empereur d'Autriche.

L'état du roi de Suède n'inspire pas d'inquiétude nouvelle. Le dernier bulletin constate que l'amélioration a fait de notables progrès.

Le projet de budget déposé à la Douma russe accuse 3.571.170.000 roubles de recettes ordinaires contre 3.269.120.000 roubles de dépenses ordinaires.

Double information sur la situation dans l'Épire : l'accord complet entre Albanais et Épiotes serait près d'aboutir. Les Albanais auraient reçu une grave défaite.

Les pourparlers en faveur de la paix au Mexique semblent avancer rapidement.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

L'Allemagne et la situation internationale.

La Gazette de Cologne, organe officiel, publie, sous le titre de « L'Allemagne et la situation internationale », un article éminemment inspiré et daté, d'ailleurs, de Berlin. Cet article, qui fait suite aux récentes déclarations de M. Berchtold, dit notamment : « Il est tellement visible que nous ne poursuivons pas une politique d'aventures, qui jouerait tout sur une carte, pour nous emparer des pays réservés à la politique mondiale des autres nations, que seuls des agitateurs de mauvaise foi, de « lions amis » de l'étranger, peuvent paraître en douter. D'autre part, la politique des hommes d'Etat sérieux tient compte du caractère de notre politique comme d'un fait précis. Cette politique sérieuse des Etats étrangers tient compte également de cet autre fait que nous ne nous laissons plus écarter de la concurrence économique et du domaine commercial de la politique internationale, de sorte que nous opposerons à une telle tentative toute notre force nationale... Nous sommes dans une époque de débats pacifique destinés à assurer notre action économique et civilisatrice, avec l'Angleterre et la France. »

« Dans la Turquie d'Asie, que nous voulons maintenir, la France et l'Angleterre se sont mises d'accord avec nous et avec nos alliés. Sur les questions coloniales de l'Afrique centrale (allusion à l'Angola), nous avons négocié avec l'Angleterre... L'attitude de l'Angleterre qui s'oppose à la moindre modification de l'état intérieur de la Triple-Entente, montre sa volonté d'empêcher le moindre trouble de l'équilibre européen. »

« Le comte Berchtold et l'archiduc François-Ferdinand étaient en mesure de parler d'une détente sérieuse dans la situation internationale. Le grand mérite en revient à l'attitude de l'Angleterre et de nos alliés de la Triple-Entente. »

« Mais il serait d'un optimisme coupable de voir tout en rose dans la situation internationale. Il est toutefois permis de dire que la détente fait des progrès, grâce à nos nouveaux armements, grâce à la solidité intérieure de la Triple-Entente et grâce à nos accords avec la France, la Turquie et l'Angleterre. »

« Quel sera le résultat définitif de cette politique ? Nous ne le saurons que lorsqu'on aura constaté comment la France interprète son service de trois ans et lorsqu'on aura vu si les assurances des hommes d'Etat russes ont la force d'un programme politique, et enfin lorsque l'on connaîtra dans ses détails le résultat des négociations sur l'Asie-Mineure et sur l'Afrique centrale. »

Les grandes manœuvres commencent le 14 septembre en Allemagne. Elles comprendront les 7^e, 8^e, 11^e et 12^e corps d'armée allemands, les 2^e et 3^e corps d'armée bavarois.

Elles ont un but stratégique et pleine liberté sera laissée aux chefs qui dirigent les manœuvres. L'année dernière, au contraire, la tâche des généraux en chef était de nature tactique, c'est-à-dire qu'ils avaient à exécuter des opérations données d'avance par le commandement général. Ce seront les manœuvres les plus importantes qui aient jamais été réalisées en Allemagne.

On ne sait encore où l'Empereur aura son quartier, ni où la direction des manœuvres prendra son quartier général. Les préliminaires des manœuvres, la constitution des effectifs, les endroits où ils seront logés, tout est tenu secret. La fin des manœuvres est provisoirement prévue pour le 18 septembre ; cependant la façon dont elles seront conduites pourra faire avancer ou reculer la décision de l'Empereur ordonnant la fin des manœuvres impériales.

Un monument de Bismarck à Cologne.

Le comité formé pour élever un monument à Bismarck aux environs de Cologne a déjà réuni à cet effet une somme d'un demi-million de marks.

Les organisations patriotiques vont être invitées à souscrire le complément des fonds nécessaires, soit un million et demi de marks.

Le monument sera inauguré le 1^{er} avril 1915 à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du chancelier de fer.

La puissance des Associations ouvrières catholiques en Pologne.

L'Union des associations ouvrières polonaises a tenu, le 14 avril, à Posen, sa réunion annuelle de délégués.

L'évêque coadjuteur Likowski, les députés Kurkowski et Nowicki ont assisté à une partie des délibérations. L'Union se compose de 276 associations, comptant 31.172 membres, contre 262 associations et 30.827 membres en 1912. Ses associations ont tenu, pendant l'année dernière, 3506 réunions où il y a eu 3330 conférences. 162 associations possèdent des bibliothèques contenant en tout 26.313 volumes. Dans 66 associations, il y a des caisses mortuaires basées sur le principe de la répartition ; dans 73 associations, ces caisses sont alimentées par des cotisations mensuelles ; dans 9 associations, il y a des caisses dites mixtes ; 30 associations payent, après les décès, des subsides sur la caisse de l'association. On a payé, en 1913, une somme totale de 25.919 M contre 24.323 en 1912. La fortune des 247 associations sur lesquelles on a des renseignements s'élève en tout à 178.536 M.

Le journal Robotnik (l'Ouvrier) a un tirage de 31.400 exemplaires. L'Union entretient actuellement 19 bureaux de renseignements juridiques. Pour entretenir ces bureaux qui ont résolu 10.735 questions pendant l'année écoulée, l'Union fournit une allocation de 8000 M.

FRANCE

Les représentations contre la légion.

Le Figaro pose la question suivante : « Est-il vrai que M. Doumergue semble ignorer encore qu'un soldat français fut fusillé, en effigie, ces jours derniers, sur la scène d'un théâtre à Berlin ? » « Est-il vrai que M. Doumergue n'aurait même pas accusé réception d'une dépêche de notre ambassadeur à Berlin, l'avisant qu'il a, de sa propre initiative, protesté contre cette scandaleuse exhibition, et le mettant au courant de cet incident ? »

Tentative d'espionnage.

On fait grand bruit autour d'une affaire, restée cachée un certain temps sur le désir de l'administration de l'armée : le vol de deux débuchoirs de canon de 80, nouveau modèle, qui permet de transformer cette pièce en obusier. L'affaire s'est passée entre Dunkerque et la frontière belge ; des soldats en manœuvres sont trouvés dans le sable les deux débuchoirs. Le soir même, un officier artificier de la place de Dunkerque se rendait au fort et y passait la nuit ; il aperçut, vers minuit, une automobile qui vint stationner à proximité du casino de Malo-Terminus, à 500 mètres de la batterie, mais la voiture ne séjourna pas.

Il est probable que les deux débuchoirs avaient été cachés à dessein dans le sable, où des individus devaient venir les prendre. Les engins ont été soustraits dans un magasin de la batterie, dont les deux portes avaient été ouvertes sans effraction. Un artilleur, qui avait eu plusieurs fois en mains les clefs du magasin, a été mis en cellule. C'est un nommé G., natif d'Isbergues (Pas-de-Calais).

Eclaireurs de France contre apaches.

Tambours et clairons en tête, la section des éclaireurs de France du 11^e arrondissement traversait dimanche au soir le Bourget, se rendant au pied du monument élevé à la mémoire des combattants de 1870-71. La section, composée d'une soixantaine de jeunes gens âgés de onze à dix-huit ans, était placée sous le commandement de M. Raymond.

Arrivés place de la Mairie, les éclaireurs se heurtèrent à un groupe d'individus aux allures louches qui, au bruit des sonneries militaires, manifestèrent leurs sentiments par des coups de sifflets stridents et des cris hostiles. Le commandant de la petite troupe, pour éviter toute discussion, fit taire tambours et clairons et la marche continua vers le monument.

Vers huit heures, au retour, les apaches n'ayant pas quitté les environs de la mairie, les mêmes incidents se reproduisirent, mais cette fois, à la faveur de la nuit, ils suivirent la section en l'invectivant d'injures.

Aux quatre routes, le commandant, car c'était l'heure de la pause, fit arrêter sa petite troupe. A peine le commandement de « halte » avait-il retenti, qu'une grêle de pierres s'abattait sur les jeunes gens.

L'occasion était excellente pour les jeunes éclaireurs d'appliquer les principes militaires que leur enseignent leurs chefs. Se formant aussitôt, sans perdre leur sang-froid, en colonne d'attaque, ils se ruèrent à l'assaut de leurs ennemis, qui ne s'attendaient pas à pareille riposte.

La lutte dura une dizaine de minutes, mais n'en fut pas moins acharnée. Douze bâtons et quelques clairons furent brisés sur les têtes adverses. Les hachettes de campement, que les éclaireurs portent sur eux, ai-

dèrent aussi à la besogne et au bout d'un instant une dizaine de ces tristes individus étaient à terre. La bataille n'était cependant pas terminée, car les apaches reçurent des renforts. La retraite fut ordonnée, et les petits jeunes gens se replièrent dans la direction de la gendarmerie. Là, on fit l'appel, personne ne manquait. Il y avait un blessé cependant : le caporal clairon Frey, qui avait été atteint d'une halle à la cuisse droite. Les pertes du côté ennemi étaient plus élevées, mais les blessés furent rapidement emportés par les apaches.

Des agents cyclistes d'Aubervilliers prévenus arrivèrent, mais trop tard. Ils recueillirent sur le terrain des casquettes, un fragment d'oreille et des vestons en lambeaux que les fuyards avaient abandonnés. M. Vinot, commissaire de police, a ouvert une enquête.

ITALIE

La retraite de l'anti-pape.

NATHAN DÉCLARE QU'IL NE CHERCHERA PAS À REDEVENIR MAIRE DE ROME

M. Nathan, l'ex-maire de Rome, grand-maître de franc-maçonnerie, fait savoir qu'il renonce à briguer sa réélection à la tête de la municipalité, à l'occasion des prochaines élections.

La place de maire de Rome, si les anticléricaux obtiennent la majorité au Capitole, sera offerte à deux membres de l'aristocratie romaine, qui se sont signalés pour leurs opinions bloccantes, le prince Scipion Borghese et le duc Léon Caetani. L'un et l'autre ont été battus, à Rome même, dans les dernières élections politiques.

AUTRICHE-HONGRIE

Les voies d'accès de l'Europe centrale vers la mer Egée. — Les négociations austro-serbes en panne.

Les négociations relatives aux chemins de fer orientaux semblent devoir traîner considérablement en longueur.

Contrairement au bruit répandu à l'étranger, dans les cercles bien informés de Vienne, on affirme qu'aucun fait intéressant ne s'est produit ces jours derniers qui permette d'espérer un changement prochain dans l'attitude des négociateurs.

Les pourparlers dont il est ici question concernent les chemins de fer orientaux, situés dans les territoires turcs annexés par la Serbie. Le gouvernement serbe veut annexer la compagnie internationale qui a construit et exploite ce réseau, afin d'en faire sortir un chemin de fer stratégique ; l'Autriche, d'autre part, soutient les droits des porteurs de titres et des commerçants de toute l'Europe centrale, intéressés à ce que la voie vers Salonique et la mer Egée soit maintenue libre.

RUSSIE

Echec à une mesure de décentralisation favorable aux provinces polonaises.

La Douma a discuté l'opportunité de la motion relative à une réforme du statut de 1910 concernant les zamstvos (conseils provinciaux), réforme tendant à élargir l'autonomie de ces subdivisions administratives. La réforme proposée devait apporter aux provinces polonaises un commencement d'autonomie.

Le représentant du gouvernement a combattu cette motion où il ne veut voir qu'un effort de décentralisation. Il a déclaré que le gouvernement doit conserver le droit de contrôle sur l'activité des zamstvos.

Le projet de réforme a été renvoyé à une commission qui a été chargée d'élaborer un projet de loi sur cette question.

L'incorporation de la Finlande.

Une réunion extraordinaire a eu lieu mardi à Saint-Petersbourg, sous la présidence du président du conseil, pour examiner la question de l'incorporation de plusieurs districts finlandais dans le gouvernement de Saint-Petersbourg, dans l'intérêt de la défense du pays. Le secrétaire d'Etat pour la Finlande assistait à cette réunion. Presque tous les personnages présents ont voté en principe, pour des raisons stratégiques, la réunion de presque tout le gouvernement de Vyborg au gouvernement de Saint-Petersbourg. Cependant, vu l'importance extraordinaire de la question, la décision définitive sera prise par le conseil des ministres.

FEUILLETON DU LORRAIN — 9 —

LE FAUTEUIL HANTÉ
PAR
GASTON LEROUX

Quant à Martin Latouche, après avoir refermé la porte à clef, il était allé à la fenêtre. Il regarda au dehors, un instant, puis il referma aussi cette fenêtre. — Cette fois, je crois bien qu'il est parti, dit-il. Il a compris que ce soir encore, il n'y avait rien à faire !

— De qui parlez-vous ? demanda M. Hippolyte Patard, qui était à nouveau fort peu rassuré. — Eh ! mais, du « vieillard » comme dit ma Babette.

Et, tranquillement, il remit la table et le fauteuil sur leurs pieds, puis il sourit, de toute sa bonne figure enfantine, à M. le secrétaire perpétuel, et lui dit, à voix basse : — Voyez-vous, monsieur le perpétuel, ici, je suis vraiment chez moi !... Ça n'est pas aussi bien rangé que dans les autres pièces, mais la Babette n'a pas le droit d'y mettre les pieds !... C'est là que je cache mes instruments de musique, toute ma collection... si Babette savait jamais !... elle mettrait tout cela au feu !... Oui, oui ! ma parole !... tout au feu !... Et ma vieille lyre du Nord et ma bonne harpe de menestrel qui date ni plus ni moins que du x^v siècle... Et mon subton ? Et mon psalterion... Et ma guiterne !... Ah ! Monsieur le perpétuel, regardez-la !... Et mon archiluth !... Et mon thorbue !... Tout au feu ! au feu !... Et ma mandore !... Ah ! vous regardez ma guiterne ! c'est la plus vieille guiterne qu'on connaisse, savez-vous bien !... Eh bien ! elle aurait jeté tout cela au feu !... Oui ! oui !... c'est comme je vous le dis !... ah ! elle n'aime pas la musique !...

Et Martin Latouche poussa un soupir à fendre le cœur de M. Hippolyte Patard...

— Et tout ça... continua le vieux mélomane, tout ça, à cause qu'elle a été élevée dans toute cette sottise histoire de Fualdès... dans notre jeunesse, à Rodez !... on ne parlait encore que de ça ! les vieillards qui tournaient leur manivelle devant la Bancal pendant qu'on assassinait ce pauvre monsieur !... La Babette, monsieur le secrétaire perpétuel, n'a jamais pu voir un instrument de musique... Vous ne savez donc jamais... jamais toutes les imaginations qu'il m'a fallu pour faire entrer ici ces instruments-là... Tenez, en ce moment, je veux acheter un orgue de Barbarie !... c'est comme cela qu'on les appelle, mais c'est un des plus vieux orgues de Barbarie qui soient !... Figurez-vous que c'est une veine de l'avoir découvert ! le pauvre diable qui moule de la musique avec cet instrument ne se doute pas du trésor qu'il a dans la main... je l'ai rencontré au coin du Pont-Neuf et du quai, un soir, vers quatre heures... Le bonhomme demandait l'aumône... je suis un honnête homme... je lui ai proposé cinq cents francs de sa vieille boîte. L'affaire a été conclue tout de suite, vous pensez bien !... Cinq cents francs !... une fortune pour lui, et pour moi je n'ai pas voulu le voler tout à fait... je lui ai promis ce que j'avais... Mais ce qui n'a pas été facile à arranger, c'est la manière dont je pourrais entrer en possession de l'instrument !... C'est entendu que je ne paierai que si la Babette ne sait rien de rien !... Eh bien !... c'est comme une fatalité... elle est toujours là quand l'autre arrive !... Elle le rencontre dans la cour, dans l'escalier, au moment où nous la croyons partie !...

Et c'est alors une chasse de tous les diables ! Heureusement que l'autre est agile... Ce soir, c'était entendu que, la Babette couchée, je hisserais l'instrument avec des cordes, tout droit, dans le petit bureau... j'étais déjà monté sur une table et j'allais jeter les cordes que voilà, quand la table a basculé... c'est là-dessus que vous êtes arrivés tous les deux, croyant qu'on m'assassinait... ah ! vous étiez bien drôle, Monsieur le secrétaire perpétuel... avec votre parapluie et votre paire de pinces... bien drôle, mais bien brave tout de même !... Et Martin Latouche se mit à rire... Et M. Hippolyte Patard rit aussi, de bon cœur, cette fois... rit non seulement de sa propre image évoquée par Martin Latouche, mais encore de sa propre peur devant la botte qui marche.

Comme tout s'expliquait naturellement !... Et tout ne devait-il pas, en vérité, s'expliquer naturellement. Il y a des moments où l'homme n'est pas plus raisonnable qu'un enfant, pensait M. Patard. Avait-il été ridicule avec la Babette et toute son histoire de vieillards ! Ah !... après tant d'émotions cruelles, ce fut un bon moment ! M. Patard s'attendait sur le sort de ce vieux garçon de Martin Latouche qui subsistait, comme tant d'autres, hélas ! la tyrannie de sa vieille servante... — Ne me plaignez pas trop !... fit entendre celui-ci, en ressortant son bon sourire... Si je n'avais pas la Babette, je serais depuis longtemps sur la paille, avec mes manies !... Nous ne sommes pas riches, et j'ai fait de vraies bêtises, au commencement, pour ma collection !... Cette bonne Babette, elle est obligée de couper les sous en quatre ; elle se prive de tout pour moi !... Et elle me soigne comme une mère... Mais elle ne peut pas entendre la musique !... Martin Latouche, ce disant, passa une main dévot sur ses chers instruments dont la pauvre âme endormie n'attendait que la caresse de ses doigts pour gémir avec leur maître... — Alors, je les caresse tout doux !... tout doux !... si doux qu'il n'y a que nous à savoir que nous pleurons !... et puis, quelquefois... quand j'ai réussi à envoyer la Babette en course... alors je prends ma petite guiterne à laquelle j'ai mis les plus vieilles cordes que j'ai pu trouver ! et je joue des airs lointains comme un vrai troubadour... Non, non, je ne suis pas trop malheureux, Monsieur le secrétaire perpétuel !... croyez-moi !... Et puis, il faut que je vous dise : j'ai mon piano !... Alors, je fais tout ce que je veux avec mon piano !... Je joue tous les airs que je veux... des airs terribles, des ouvertures centristantes, des marches à tons les adieux !... Ah ! c'est un piano magnifique qui ne dérange point Babette quand elle fait sa vaisselle !... Là-dessus, Martin Latouche se précipita à son piano et se rua sur les touches, parcourant avec une véritable rage toute l'étendue du clavier. M. Hippolyte

Patard s'attendait à la clameur forcée de l'instrument. Mais, malgré tout le travail que lui faisait subir son maître, il resta muet. C'était un piano muet, qui ne rend par conséquent aucun son, et que l'on fabrique pour ceux qui veulent s'exercer aux gammes sans gêner l'oreille des voisins.

Martin Latouche dit, la tête en arrière, les boucles des cheveux au vent de son inspiration, les yeux au ciel, et les mains bondissantes... — J'en joue quelquefois toute la journée... Et il n'y a que moi qui l'entends ! Mais il est assourdissant !... Oh ! c'est un véritable orchestre !...

Et puis, brusquement, il referma le piano et M. Hippolyte Patard vit qu'il pleurait... alors, M. le secrétaire perpétuel s'approcha de l'amateur de musique. — Mon ami... fit-il très doucement... — Oh ! vous êtes bon, je sais que vous êtes bon !... répondit Martin Latouche d'une voix brisée... Oh ! est heureux d'une Compagnie où il y a un homme comme vous !... Maintenant, vous connaissez toutes les petites misères... mon petit mystérieux bureau, où il y a de si ténébreux rendez-vous... et vous savez pourquoi je suis dans une telle anxiété quand j'apprends que ma vieille Babette a écouté derrière la porte... je l'aime bien, ma gouvernante... mais j'aime bien aussi ma petite guiterne... et je voudrais bien ne me séparer ni de l'une, ni de l'autre... bien que quelquefois ici (et M. Martin Latouche se pencha à l'oreille de M. Patard)... il n'y ait pas de quoi manger... Mais silence ! Ah ! Monsieur le secrétaire perpétuel, vous êtes vieux garçon, mais vous n'êtes pas collectionneur !... L'âme d'un collectionneur est terrible pour le corps d'un vieux garçon !... Oui, oui, heureusement que Babette est là !... Mais j'aurais l'orgue de Barbarie tout de même... un orgue qui moule de vieux, vieux airs... un orgue qui peut-être servir à l'affaire Fualdès elle-même !... Est-ce qu'on sait ?...

M. Martin Latouche essaya du revers de sa main, son front en sueur. — Allons, dit-il... il est bien tard !... — Et avec de grandes précautions, il fit passer M. le secrétaire perpétuel du petit mystérieux bureau dans la grande bibliothèque. Là, la porte précieuse refermée, il dit encore :

— Oui, bien tard !... Comment êtes-vous venu si tard, Monsieur le secrétaire perpétuel ?...

— Le bruit courait que vous refusiez le siège de Mgr d'Abbeville. Les journaux du soir l'imprimaient. — C'est des bêtises ! déclara Martin Latouche d'une voix grave et subitement volonteuse... des bêtises !... je vais me mettre tout de suite au triple éloge de Mgr d'Abbeville, de Jehan Mortinnar et de Maxime d'Aulnay !...

M. Hippolyte Patard dit : — Demain, j'enverrai une note aux journaux. Mais dites-moi, mon cher collègue... — Parlez !... qu'y a-t-il ?... — C'est que je suis peut-être indiscret... M. Hippolyte Patard semblait en effet très embarrassé... Enfin, il se décida... — Vous m'avez fait tant de confidences que je me risque. D'abord, je puis vous demander — et cela n'est pas indiscret — si vous connaissez beaucoup MM. Mortinnar et d'Aulnay !...

Martin Latouche ne répondit point tout d'abord. Il alla prendre sur la table la lampe qu'il tint au-dessus de la tête de M. Hippolyte Patard : — Je vais vous accompagner, fit-il, Monsieur le secrétaire perpétuel, jusqu'à la porte de la rue, à moins que vous n'ayez crainte des mauvaises rencontres, auquel cas je vous accompagnerai jusque chez vous... mais le quartier, malgré son air lugubre, est très tranquille... — Non ! non ! mon cher collègue... je vous en prie, ne vous dérangez pas !... — C'est comme vous voulez ! dit Martin Latouche sans insister... Je vous éclairerai... — Ils étaient maintenant sur le palier : le nouvel académicien répondit alors à la question qui lui avait été posée : — Oui, oui, certainement... je connaissais beaucoup Jehan Mortinnar et Maxime d'Aulnay... nous étions de vieux amis... d'anciens camarades et quand nous nous sommes trouvés sur le même rang pour le fauteuil de Mgr d'Abbeville... nous avons décidé de laisser faire les choses, de ne point intriguer, et nous nous réunîmes parfois pour causer de la situation... tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre... (A suivre.)

ALSACE-LORRAINE

Les Français en Alsace-Lorraine.

(Information particulière du Lorrain.)

L'Agence Havas publie ce matin la dépêche suivante que nous reproduisons sous les plus grandes réserves, ne voulant pas croire aux mesures extrêmes qu'elle annonce de la part du gouvernement allemand :

« Paris, 7 mai. — On mande de Berlin aux journaux la nouvelle suivante :

« Suivant des sources généralement bien informées, on déclare aujourd'hui que les Français habitant l'Alsace-Lorraine viennent d'être avisés d'avoir à prendre leurs dispositions pour quitter le pays dans un délai de trois mois. Le gouvernement d'Alsace-Lorraine se serait décidé à ne plus renouveler leur permis de séjour.

« Il y a quelques mois déjà, le gouvernement d'Alsace-Lorraine avait voulu également interdire le territoire des pays annexés aux Alsaciens-Lorrains qui s'étaient fait naturaliser Français; cependant, devant les représentations énergiques du petit mais vaillant Etat helvétique, on renonça à cette mesure ? »

Nous répétons que nous donnons cette information avec beaucoup de scepticisme; ce matin nous nous sommes informés auprès de plusieurs Français habitant notre ville, aucun de ces Messieurs n'a connaissance d'une mesure de ce genre qui, d'après la note ci-dessus, aurait dû leur parvenir.

Au Ministère.

M. de Dallwitz, statthalter d'Alsace-Lorraine, se présentera vendredi prochain à l'Empereur lors du séjour de Guillaume II à la Hohkönigsbourg.

Avant-hier à midi, le nouveau statthalter a reçu dans son palais les fonctionnaires supérieurs des quatre ressorts du ministère; M. de Dallwitz s'est fait présenter chacun de ces messieurs et a prononcé une courte allocution.

On ne risque rien.

Le ministre des finances de Prusse, de concert avec l'Office impérial du trésor, a décidé qu'au cas où, sur la base d'un jugement ayant force de loi, le fisc devrait rembourser des excédents versés à l'occasion de l'impôt de guerre, ces excédents seraient rendus avec des intérêts de 4 0/0 courant à partir du jour du versement de l'impôt.

Malgré le bon placement, il y a beaucoup à parier que les contribuables éviteront de payer des excédents.

La chasse aux inscriptions françaises.

La Gazette de Francfort en raconte deux bonnes qui se sont passées en Alsace, le pays classique, où la chasse aux inscriptions françaises est ouverte en tout temps et tout lieu. C'est d'abord l'histoire de ce nouveau curé dans un village alsacien et qui avait muni sa porte d'une boîte en fer pour recevoir les lettres du facteur. Un an se passe et un beau jour l'agent de police arrive qui vient demander à M. le curé d'enlever la boîte... séduiteuse. Etonnement du curé, jusqu'à ce qu'on lui fit comprendre que le mot « Lettres », placé sur la couverture de sa boîte était en opposition avec la loi. Philologue, le curé gratta « Lettres » et y mit « Briefe ».

L'autre cas est plus cocasse. Dans une ville d'Alsace, un commerçant voulant quitter son pays, organisa une vente complète de ses marchandises et l'annonça en faisant peindre en grandes lettres, sur deux écriteaux en bois accrochés au-dessus de son magasin, le terme classique : « Liquidation totale ». Bien entendu, la police ne manqua pas : c'était là une inscription détentive, elle devait disparaître avant la fin du jour; c'était la loi. Alors, très simplement, et très rapidement, le commerçant de changer de place les deux planches-écriteaux, dont chacune portait l'un des mots fatidiques. Et il obtint ainsi de l'allemand : *Totale Liquidation*. Car, afin que nul n'en ignore : « Liquidation totale » est français, mais *Totale Liquidation* est allemand.

Un revenant.

Les journaux pangermanistes publient un appel en faveur de M. Heinrich Kempf, l'homme qui déclancha l'affaire des Grafenstaden. Le sieur Kempf s'est retiré à Francfort-sur-le-Main avec sa « famille cruellement éprouvée », disent les gazettes de Pangermanie. Il avait écrit une brochure : *Der Fall Grafenstaden* et il croyait qu'on se l'arracherait. Hélas ! ça n'a pas pris. Aujourd'hui il s'agit de lui venir en aide. Même l'intervention de M. Mandel en sa faveur ne l'a pas tiré de la misère, où il s'était mis lui-même. La ligue pangermaniste invite les patriotes à envoyer des sommes d'argent à l'adresse suivante : *Vermögens-Verwaltung des Altdutschen Verbandes in Mainz*.

Ajoutons, pour ceux qui en douteraient, que cette communication en faveur de M. Kempf n'a pas été envoyée au Lorrain; aussi nos lecteurs ne sont nullement tenus d'envoyer leur obole.

Pour la Première Communion

Les mamans trouveront chez AUGUSTE, chapelier, un joli choix de chapeaux souples et de capes. Pour les casquettes avec monogrammes pour pensionnaires, collèges, etc., on voudra bien indiquer les lettres à broder, quelques jours à l'avance. — Exécution soignée.

Calendrier. — Aujourd'hui, jeudi 7 mai, cent-vingt-septième jour de l'année. — Lever du soleil : 4 h. 32; coucher : 7 h. 21. Lune : pleine le 9.

Fête du jour. — Tr. Saint Etienne.

Ephémérides lorraines. — 7 mai 1517. — Ordonnance qui supprime trente-quatre cabarets dans la ville de Metz, afin de réprimer la débauche qui s'y était répandue; le peuple y dépensait beaucoup d'argent en orgies.

La température. — La pression atmosphérique reste basse sur le nord-ouest et le centre de l'Europe.

Le vent est assez fort ou fort des régions ouest avec mer houleuse sur les côtes de la Manche. La température a baissé dans le nord et l'ouest de l'Europe; elle a monté dans l'est; elle était hier matin de -17° au Spitzberg, 0° à Arkhangel, +8° à Belfort, 11° à Paris, à Saint-Petersbourg et à Brest, 12° à Bordeaux, 14° à Biarritz et à Marseille, 15° à Rome, 19° à Alger, 24° à Biskra.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISENET, à Metz.)

	BAROMETRE A 0	THERMOMETRE	VENT	TEMPS
6 mai à 4 h. soir	788.0	+ 16.0	0	Av.
7 mai à 8 h. matin	786.2	+ 11.0	0	Couv.

Thermomètre. — Maximum du 6 : +16.0; Minimum aujourd'hui : +10.0

Nous recommandons à nos amis qui désirent avoir des vins de Bordeaux purs et authentiques, de s'adresser à la maison

Louis Hauchecorne à Podensac (Gironde) qui leur adressera, sur leur demande, ses prix et tous les renseignements.

CHRONIQUE MESSINE

Nos pèlerins de Lourdes.

Différentes correspondances arrivées à notre rédaction nous apprennent quel heureux voyage nos hommes de Lourdes accomplissent en ce moment. Un télégramme parvenu hier annonçait l'arrivée de tout le monde à Biarritz; la santé de tous est parfaite, l'entrain excellent. Que faut-il de plus pour eux et pour nous ?

Enfin, ce matin, nouveau télégramme : « Nous sommes bien arrivés à Lourdes, mais par un temps de pluie. De nombreux pèlerins se trouvent dans la cité mariale. »

La fête du Kronprinz.

Hier les bâtiments publics étaient pavoisés à l'occasion du 33^e anniversaire de naissance du prince impérial allemand.

A la mairie.

On annonce qu'en remplacement de M. Bickel, conseiller de gouvernement, M. Lotzer, commissaire de gouvernement, est prévu comme adjoint salarié et collaborateur juridique à la mairie de Metz; jusqu'ici M. Lotzer était employé à la présidence de police à Mulhouse.

La *Lothringische Zeitung* apprend que les pourparlers ont repris et sont menés rapidement avec l'autorité militaire en vue de l'achat du palais du gouverneur destiné à l'agrandissement de l'hôtel de ville. Ce journal dit qu'il y a lieu de regretter que l'achat du Terminus n'ait pu être effectué.

L'administration municipale aurait l'intention d'apporter d'importantes modifications au système des soumissions pour les fournitures de la ville; en particulier les membres du Conseil municipal ne pourraient plus être soumissionnaires, ni pour eux-mêmes, ni pour les maisons qu'ils représentent.

La Société Amicale de secours mutuels de Metz

se réunira en Assemblée générale ordinaire, dimanche prochain, 10 mai, à 2 heures, à la salle Saint-Bernard, rue Haute-Seille, 24-20.

ORDRE DU JOUR:

1. Situation morale et financière de la Société. Compte rendu par M. le Président. Décharge des comptes.
2. Radiations pour non-paiement.
3. Communications diverses.
4. Réélections et élections d'administrateurs honoraires.
5. Elections de 2 administrateurs sociétaires.

Quatorzième assemblée générale des Associations rurales d'Alsace-Lorraine.

Le jeudi 14 mai, à 10 h. 1/2 précises du matin, aura lieu, dans la grande salle de l'Hôtel Terminus, la 14^e assemblée générale des Associations rurales d'Alsace-Lorraine.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale par le directeur général.
2. Rapport du directeur général pour l'exercice 1913.
3. Présentation du bilan général de l'exercice 1913. Rapport de la commission de vérification chargée du contrôle des comptes et du bilan.
4. Approbation du bilan et décharge au directeur général pour sa gestion et pour les comptes de l'année 1913 (suivant l'art. 24, par. 3 des statuts).
5. Election d'un délégué général pour la Basse-Alsace, nommé par les délégués des associations de ce département.
6. Les associations Raiffaisiennes — leur but, leurs résultats. Conférence en français de M. le chanoine Celly, de Mulhouse.
7. Leçons tirées des associations en 1913. Conférence en allemand de M. le directeur général Nolden de Francfort s/M.
8. Questions diverses.

En considération de la présence de membres des associations Raiffaisiennes, établies dans les régions de langue française, le directeur général fera ses rapports dans les deux langues.

Au nom de l'assemblée générale :
Comte d'Andlau G. TILLY
Directeur général des Associations rurales d'Alsace-Lorraine.

P. SPARR
Délégué général pour la Haute-Alsace.

Metz, ville de tourisme et de Congrès.

Grâce aux démarches très nombreuses et très étendues de l'administration municipale et de la Société d'initiative, on peut établir, comme suit, le bilan des Congrès, les arrivées et séjour de touristes dans notre ville :

Ces jours derniers avaient lieu à Metz la réunion de représentants de la section des chemins de fer du grand état-major du ministère de la guerre, du ministère des chemins de fer prussiens et des bureaux des commandants des voies ferrées, ainsi que l'assemblée régionale de la Fédération des Sociétés d'Alsace-Lorraine pour la protection des animaux; et déjà l'on prévoit une série de nouvelles réunions. C'est ainsi qu'auront lieu, entre autres :

Dans le courant de ce mois :

Le Congrès de l'Association des techniciens d'Allemagne ;
Le concours des Sociétés de chant d'Alsace-Lorraine ;
Le passage de la Société « L'Artalga » (environ 800 personnes) pour une visite de deux jours à Metz et sur les champs de bataille ;

Du 2^e Club badois (80 personnes) pour une visite de deux jours ;

Du Cercle récréatif et instructif d'Oldenbourg (400 personnes environ), visite de deux jours ;

Du Club de touristes suisses (150 personnes à peu près), en visite pour deux jours ;

D'une Société militaire suisse.

Pour juin sont annoncés :

La réunion annuelle de l'Association régionale des anciens soldats d'Alsace-Lorraine ;

L'assemblée générale de l'Association professionnelle des architectes du Sud-Ouest ;

Une députation du Congrès de géographie de Strasbourg (visite de la ville et des champs de bataille) ;

Un congrès de l'Association des ferblantiers et installateurs d'Alsace-Lorraine et de l'Allemagne du Sud, environ 200 personnes, visite de 4 jours ;

La visite de l'Ecole technique supérieure de Westphalie ; 140 participants, pour une visite de 3 jours.

En juillet viendront :

La Société belge « Les Petits Dorés », 80 participants ;

La Société amicale de Belgique, environ 65 participants ;

La Société photographique de Belgique, environ 80 participants ;

Ces 3 Sociétés pour 2 jours chacune.

En août aura lieu à Metz

une excursion des participants du congrès de médecine à Luxembourg; séjour de plusieurs journées.

Quant à 1915, on prévoit entre autres réunions celle de l'Association des écrivains et auteurs d'Allemagne et l'exposition de fin juin, pendant 8 jours.

Conférence à l'Hôtel du Nord le 8 mai sur l'exposition de Cologne du 15 mai au 15 octobre 1914.

Vendredi prochain, 8 mai, à 8 heures 1/2 du soir, aura lieu à Metz, dans la grande salle de l'Hôtel du Nord, sous les auspices de la Société lorraine des beaux arts et arts décoratifs, une conférence avec projections lumineuses sur l'exposition organisée à Cologne par la Fédération allemande des artisans du 15 mai au 15 octobre 1914.

A cet effet, la Société lorraine des beaux-arts et des arts décoratifs a engagé comme conférencier M. Adrien Mayer, le sympathique éditeur, bien connu, de la revue périodique illustrée *Die Vögesen* (Les Vosges), paraissant à Strasbourg, laquelle nous apporte non seulement des articles très intéressants sur les sites, us et coutumes du pays, mais s'occupe encore de l'art populaire ainsi que de l'art décoratif, ce que nous ne voulons pas manquer de faire remarquer à nos lecteurs.

L'exposition de la Fédération des artisans de Cologne peut à juste titre être considérée comme un événement tout particulier en son genre. Organisée d'un commun accord par la ville de Cologne et la Fédération allemande des artisans, dans un site riant, vis-à-vis de l'imposante silhouette de l'antique cité rhénane, elle nous fait voir ce qu'aujourd'hui le travail professionnel avec le concours de l'art est capable de produire; elle nous montre comment l'idée poursuivie par la Fédération allemande des artisans dans le perfectionnement du travail, tant sous le rapport de la qualité que de la forme de ses produits y devra trouver son expression; c'est, en un mot, une question primordiale pour l'avenir, à la solution de laquelle chacun de nous, soit producteur, soit consommateur, est tenu de contribuer. L'activité déployée par la Fédération allemande des artisans, telle qu'elle nous sera démontrée ici pour la première fois dans son ensemble, aura une influence considérable sur le développement de la technique et de l'esthétique tant en ce qui concerne les produits du travail professionnel que l'image de nos localités ou l'aménagement de nos habitations. Il sera donc du plus grand intérêt pour toutes les classes de la population, tant artistes, qu'artisans, ouvriers et autres, d'assister à cette intéressante conférence où ils apprendront à connaître par la parole et par l'image l'activité et le but de ce grand mouvement économique en Allemagne.

La conférence est publique et l'entrée gratuite pour tout le monde.

Office municipal des malades.

A partir du 1^{er} mai de cette année, les heures de visite à l'office des malades de la tuberculose, rue des Récollets 1-3, ont lieu mardi et vendredi, de 3 à 5 heures de l'après-midi.

Chambre des notaires.

Dans leur assemblée générale tenue à Metz le 2 mai les notaires du ressort de la Lorraine ont constitué comme suit leur Chambre des notaires pour l'année 1914-1915 : MM. Jung (Metz), président; Scharsch (Aumetz), syndic; Haemmerlé (Metz), rapporteur; Peter (Hayange), secrétaire; Sibille (Thionville), trésorier; Troester (Boulay) et Cropsal (Hayange), membres.

Communication de la Chambre de Commerce de Metz.

Le 29 avril dernier a eu lieu le premier examen devant le bureau des examens sténographiques de la Chambre de Commerce. Neuf candidats s'étaient annoncés, dont un ne s'est point présenté; quatre, sur les huit autres, ont subi les épreuves avec succès. Dans la séance de l'Office des examens en date du 4 mai, les certificats suivants ont été remis conformément à la proposition de la commission d'examen :

Joseph Reinert, de la Société Stenotypiste à Metz, classe des 250 syllabes à la minute; note « suffisant ». Amélie Becker, de la Société Gabelsberger, à Queuleu, 160 syllabes; note « bien ». Marguerite Menten, de la Société Gabelsberger, à Metz, 150 syllabes; note « bien ». Yvonne Braun, de la Société Gabelsberger, à Queuleu, 150 syllabes; note « suffisant ».

Le prochain examen aura lieu en octobre de cette année.

Un soldat deux fois meurtrier ?

De Dresde arrive la nouvelle que le soldat Luder, du 18^e régiment à Chemnitz, qui purge pour désertion une peine de 10 mois de prison dans cette première ville, vient de se déclarer coupable de deux meurtres. Pendant le temps de sa désertion il erra d'abord aux environs de Berlin et là dit-il, il fit connaissance d'une fille Hantschmann et d'un individu nommé Willi Schmidt. Aidé de ce dernier il tua dans le « Grünwald » près de Berlin un promoteur qu'ils dépouillèrent de son argent et dont ils entourèrent le corps. Puis, toujours d'après le soldat, il partit avec son amie pour Metz. Dans les environs de notre ville, au milieu d'un bois, Luder aurait tué la fille Hantschmann qui, à la suite de graves dissentiments, avait voulu le dénoncer à la police comme meurtrier et déserteur. Son coup fait, le meurtrier aurait également entoué le corps de sa victime. Le soldat Luder sera d'abord conduit aux prochains jours à Berlin pour rechercher l'endroit où est entoué le corps de sa première victime.

Cambriolage.

L'abandon dernière nuit un cambrioleur a pénétré à l'aide de fausses clefs dans l'immeuble de Mme Ladin, Grand'Rue, à Longeville; il a essayé, malgré les cris de la propriétaire et d'une

amie passant la nuit chez elle, de fracturer la porte de la chambre à coucher; ne réussissant pas il s'enfuit emportant un revolver.

Les cafés fins A. WATER, rue Fabert, 5, soutiennent victorieusement la concurrence contre les plus renommés et les plus appréciés: ils se dégustent à la table de toutes les bonnes familles.

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 5 mai.

Jacques Schmitt, âgé de 20 ans, maçon, en dernier lieu à Dillingen, encourt, pour avoir tenté de se soustraire au service militaire, six semaines d'emprisonnement.

Joseph Schang, 24 ans, journalier à Borny, fut surpris, dans la soirée du 28 février dernier, entrant dans un endroit inhabité de Grigy, la fille, âgée de 5 ans, du père communal. On parvint à lui arracher l'enfant et à le maintenir lui-même en état d'arrestation. Comme il a déjà subi plusieurs condamnations pour attentat aux mœurs, le tribunal est d'avis que son intention était bien de s'adonner à son penchant honteux et le condamne à huit mois de prison.

De concert avec un complice, actuellement en fuite, le nommé Ragnier Pauli, 32 ans, journaliste à Otange, essaya, dans la nuit du 15 mars 1914, de pénétrer par effraction dans la demeure de son ancien maître de pension, un certain Mantelini, qu'il savait en possession de quelque argent et qu'il voulait dépouiller. Pour détourner l'attention des habitants de la maison, le complice tira sur la voie publique plusieurs coups de revolver, puis profitant de la perturbation générale, les deux voleurs escaladèrent une muraille haute de trois mètres et entrèrent dans le logement par la fenêtre de la cuisine. Surpris à temps et livré à la police, Pauli proféra des menaces de mort envers ceux qui l'arrêtaient. Ses exploits lui valent un an d'emprisonnement.

NOUVELLES RÉGIONALES

De la campagne. — Nos gens de la campagne se plaignent beaucoup de la dévastation de leurs arbres fruitiers par des armées de chenilles qui mettent dans un état pénible à voir, les arbres hier en fleurs et beaux de feuillages. Cette invasion s'attaque surtout aux mirabelliers, quetschiers, pommiers et poiriers; les mirabelliers, surtout, font, en certains endroits, l'effet d'arbres noirs, « grillés » par la gelée. On arrose, on secoue bien les branches chargées de chenilles, mais le propriétaire garde peu d'espoir de cueillir la récolte qui, pourtant, s'annonçait si belle et si copieuse. Les cerisiers n'ont presque pas souffert de cette engance.

Nos vétérans. — On nous signale encore différents anciens soldats de 1870 qui ont obtenu du gouvernement la médaille commémorative et la rente militaire de 150 M.

A Saint-Privat-la-Montagne, ce sont MM. Sébastien Aubertin et Joseph Chlémair.

A Diane-Cappel, on nous en nomme six qui, déjà en possession de la rente de 150 M., viennent d'obtenir la médaille commémorative. Ce sont MM. :

Edouard Riboulot, soldat au 3^e régiment du génie, prit part aux engagements sous Metz, fut emmené en captivité à Oldenbourg.

Jean Schiltz, soldat au 7^e bataillon de chasseurs à pied; prit part aux batailles aux environs de Sedan et fut emmené en captivité à Minden.

Jean-Baptiste Jacquot, clairon au 9^e bataillon de chasseurs à pied, prit part également aux engagements sous Metz et fut emmené en captivité à Posen.

Edouard Gérard, soldat au 11^e bataillon de chasseurs à pied, fit la bataille de Gravelotte et fut interné à Kœnigsberg. Jean-Baptiste Grandhomme, caporal au 9^e régiment d'infanterie de marine; à la déclaration de guerre en convalescence chez ses parents, partit aussitôt pour rejoindre son régiment. Par suite de l'occupation de l'armée allemande, il ne put y arriver et s'engagea volontairement dans l'armée de Garibaldi; prit part aux engagements dans les Vosges et après la guerre fut renvoyé dans ses foyers.

Hubert Feltz, volontaire à la 3^e légion de marche d'Alsace-Lorraine; prit part à certains engagements aux environs de Lyon et après la guerre regagna ses foyers.

A en outre reçu la rente de 150 M. M. Auguste Taron, soldat au 2^e chasseurs d'Afrique. Prist part aux campagnes d'Afrique, de 1850 à 1862, et aux campagnes du Mexique de 1862 à 1864, titulaire de la médaille du Mexique.

Montigny. — (Elections municipales.) La mairie porte ce qui suit à la connaissance publique :

Le dimanche 17 mai 1914 aura lieu à Montigny l'élection de 27 membres au Conseil municipal. La durée du scrutin est fixée de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. La commune de Montigny est divisée en deux sections pour les opérations de vote.

La première section comprend : la rue de la Chaussée nos 1 à 341 et 48 à 452, les maisons situées près du canal, les rues : des Pionniers, Cécile, Kronprinz-Wilhelm, Gartengasse, Vaccinrière, des Loges, des Roses, Saint-Louis, Meunisse, du Couvent, Grange-aux-Agneaux, de la Fontaine, de la Vogtei (partie basse), Victor, Chemin des Peupliers et Untere Fel de traverse et compris la station des pompes. Local de vote de la 1^{re} section : Mairie, entrée à gauche, chambre no 6 au premier étage.

La deuxième section comprend : la rue de la Chaussée nos 154 à 324, rue Sur-les-Joucs, place Saint-Victor, la rue du Séminaire, la place de l'Eglise, les rues Hâselor, Vogtei, Litaldus, du Tock, Saint-Ladre, Schützentrasse, du Chemin de fer, Joseph, de Frescati, de Saint-Privat, du Sugnon, Saint-André; les chemins de Marly, de Blory et de la Grange-le-Mercier; l'annexe Saint-Privat et les fermes de Blory, La Grange-le-Mercier et La Horzgne.

Local de vote de la deuxième section : Mairie, entrée à droite, salle d'école au 1^{er} étage.

N'est admis à voter que quiconque est porté sur la liste électorale.

Ars-sur-Moselle. — (Les accidents d'auto.)

On nous écrit :

Encore un accident d'auto. Fait divers dont le renouvellement si fréquent dans nos localités de la vallée de la Moselle, commence à exaspérer les populations et où la brutalité ou la maladresse des chauffeurs l'emporte encore sur la banalité de ces sortes d'accidents. Un taxi-auto qui montait la Grand'Rue vers 6 h. 1/2 du soir, à une vive allure, s'écartant du milieu de la chaussée, on ne s'explique pas comment, renversa à son passage une jeune fille de douze ans, Lucie Lummert, et son petit frère âgé de deux ans, qu'elle tenait sur les bras. La jeune fille fut étourdie sur le coup et le petit reçut des blessures, peu graves heureusement, qui lui ensanglantèrent le visage. Le chauffeur avait arrêté sa machine, mais sur l'impulsion d'une voyageuse, continua sa route. L'accident avait causé un rassemblement considérable. Le petit garçon fut porté immédiatement chez un médecin, pendant que sa sœur revenait de son évanouissement.

Un spectateur eut le temps et la présence d'esprit de prendre le numéro de la voiture.

Pendant ce temps arrivaient l'agent de police et le brigadier de gendarmerie Ditter, qui se mirent à la poursuite des auteurs de l'accident, dans l'auto de M. A. Mangin, que celui-ci conduisit et mit obligamment à la disposition de la police. Les voyageurs, qui avaient pris la route de Gravelotte, s'étaient arrêtés non loin d'Ars, à une auberge champêtre située sur la route. Il fallut au gendarme et à l'agent de police user de force pour convaincre les délinquants et les décider à retourner à Ars.

On conçoit la peine et le mécontentement des parents qui étaient revenus à la maison quelques instants après l'accident. Le chauffeur de l'auto qui pleurait comme un enfant s'est engagé à payer les frais et les soins qui nécessiteront l'état de la petite victime de cet accident, sans préjudice du procès-verbal dressé par la gendarmerie.

Tout en parlant d'autos, faut-il dire un mot des randonnées nocturnes de certains voyageurs et voyageurs, qui trouvent très plaisant, de venir plus fréquemment que de raison, troubler le sommeil des paisibles citoyens. Ces noctambules, qui ne sont certainement pas des voyageurs à jeun, se font une joie de réveiller les hôteliers, ce qui est peut-être leur droit, mais leurs vociférations, les explosions et le roulement des moteurs et les appels de trompe sont peu faits pour être du goût des habitants qui, somme toute, ont bien le droit de se reposer tranquillement après les heures de fermeture.

Malancourt. — (Centenaire.) On nous communique quelques détails sur la fête du centenaire de Mme Catherine Lemaire :

La centenaire reçut le baptême des mains du premier curé qui administra la paroisse après la grande révolution, Don Villavicencio. Dans son allocution, au cours de la cérémonie religieuse organisée en l'honneur de la jubilaire, M. le curé put lui appliquer l'œuvre de la jubilaire, M. le texte des Livres saints qui dit : « J'ai été jeune, mais à présent j'ai vieilli; pourtant je n'ai point vu le juste abandonné. » Non, notre jubilaire ne s'est point vue délaissée; le Dieu de l'Eucharistie la visitait encore ces jours-ci, et sa famille fut toujours pour elle aux petits soins.

L'Académie de Metz lui a décerné une médaille commémorative. Puisse la vénérable jubilaire la porter bien longtemps encore !

Mondelange. — (Les élections.)

On nous écrit :

En raison de l'augmentation des habitants de la commune de Richemont et Mondelange, le nombre des conseillers municipaux à élire a été porté de 12 à 18.

Thionville. — (L'exposition.) La ville se prépare à recevoir dignement les personnes qui viendront visiter l'exposition. Le programme prévoit plusieurs grands spectacles, qui y mettront l'animation. Toute l'organisation démontre le zèle et l'intérêt de la population de Thionville pour tout ce qui concerne l'industrie et les métiers.

Aboncourt. — (Le viaduc.)

On nous écrit :

Outre les travaux projetés au viaduc, d'importants changements sont prévus pour les parties en fer. L'administration des chemins de fer ayant constaté que l'état de la construction en fer pouvait donner lieu à des inquiétudes, a chargé une maison de Kaiserslautern de consolider la construction en fer. Les travaux ont commencé ces jours-ci et finiront probablement vers la fin de l'année.

(Les compatriotes.) Des Italiens occupés à la firme Zobelin avaient confié de fortes sommes d'argent à un de leurs compatriotes. Mais ce filibustier abusé de leur confiance et a gagné le large.

Dieuze. — (Inauguration d'une maison d'œuvres.)

On nous écrit :

Grâce au zèle et à l'activité de notre curé, le Cercle catholique de Dieuze possède enfin une salle de spectacle et de réunion. Cette salle a été inaugurée le 3 mai par une soirée récréative des plus réussies donnée aux membres honoraires.

En une vibrante allocution notre archiprêtre a défini le but d'une création de ce genre, en même temps qu'il en a démontré la nécessité se faisant de nos jours de plus en plus pressante. Merci à lui, ainsi qu'à ses zélés collaborateurs, Messieurs les vicaires.

Nos jeunes gens ont tenu leurs rôles avec un brio qu'auraient pu leur envier nombre de professionnels. Honneur à eux. Qu'ils persévèrent dans cette voie et fassent œuvre d'apôtres en recrutant de nouveaux adhérents. Nous les assurons de toutes nos sympathies et formons des vœux pour la prospérité du Cercle catholique de Dieuze.

Sarregrainville. — (L'affaire de meurtre.)

Des témoins se seraient présentés qui déclarent que, dans l'affaire de meurtre signalée ces jours derniers, Mathern, qui a été tué, n'aurait saisi son couteau que quand il se sentit atteint par une balle. François aurait donc tiré de suite lorsqu'il vit comment Mathern maltraitait sa femme et la jetait contre le comptoir du débit. Comme il se trouvait environ 20 personnes dans la salle d'auberge François, il sera facile au tribunal